

Les toilettes sèches

Les toilettes sèches, dites aussi toilettes à litière ou toilettes à compost, sont des toilettes sans raccord à l'eau donc sans chasse d'eau.

Par "toilettes", on inclut ici différentes installations reposant sur le même principe : cabines individuelles, rangée de plusieurs cabines, caravane avec 1, 2 à 3 cabines, urinoirs linéaires, urinoirs en cercle, avec gouttière ou cônes, etc.

Les toilettes sèches événementielles représentent une véritable solution écologique. Elles se sont généralisées depuis une dizaine d'années sur les festivals et sont entrées progressivement dans les habitudes des festivalier·es.

Pour un fonctionnement optimal, l'installation de toilettes sèches doit s'inscrire dans une démarche globale et volontaire de la part des organisateurices d'évènement. En effet, s'affranchir des réseaux d'eau et d'assainissement implique une réappropriation de la gestion des matières, ainsi qu'un accompagnement au changement vis-à-vis des utilisateurices.

Le succès des toilettes sèches réside dans le suivi de différentes étapes présentées ci-dessous, de l'identification du besoin jusqu'à l'évaluation des impacts, en passant par l'installation du matériel, la gestion pendant l'évènement, la viabilité d'une filière de traitement et l'information des usager-es.

○ Pourquoi mettre en places des toilettes sèches sur mon festival ?

Avantages

- Des économies d'eau considérables : pour un évènement accueillant 20 000 personnes, à raison de 6 et 9 litres d'eau économisés à chaque passage aux toilettes (en moyenne 2 passages par personne par jour) cela donne 320 000 litres d'eau économisés par jour, c'est presque l'équivalent d'une piscine de 25 mètres ou de 36 000 packs d'eau !
- Un intérêt pour l'agriculture locale puisque les matières peuvent être compostées ou épandues. Dans certains cas, elles peuvent aussi produire de l'énergie via la méthanisation.
- La possibilité de proposer des toilettes dans n'importe quel lieu, sans raccordement, quel que soit la complexité technique du lieu (en intérieur ou en extérieur, en milieu urbain ou rural, sur bitume ou sur herbe...).
- Un accueil des publics de qualité, un service rendu qui fait partie de la réussite globale de l'évènement car les toilettes sèches sont confortables, inodores (contrairement aux toilettes chimiques), silencieuses, potentiellement esthétiques et ludiques.
- La sensibilisation des publics à l'écologie et à l'éco-citoyenneté, le changement de comportement.

Points de vigilance

- Les inconvénients des toilettes sèches : les points de vigilance à anticiper !
- Trouver une filière de traitement des matières issues des toilettes sèches peut être difficile, or c'est l'aspect le plus important ! (Voir l'étape 6).
- Une prestation clé en main, avec des professionnel·les dont c'est le métier peut représenter une charge pour un festival.
- L'adhésion des festivalier·es n'est pas toujours garantie, l'installation de toilettes sèches nécessite une bonne information et de la sensibilisation (Voir l'étape 4).

Objectifs opérationnels

- Gérer de manière optimale des équipements et des matières qui en sont issues.
- Prouver la faisabilité et l'intérêt des toilettes sèches événementielles.
- Faire adhérer les publics à ce dispositif écologique.

○ Les actrices concernées

L'organisatrice

L'organisatrice de l'évènement ou la structure responsable de la production de l'évènement (en particulier les chargé·es de production, régisseuses, référent·es DD et propreté, bénévoles...) : son rôle est d'anticiper l'offre de toilettes et d'assurer la mise en œuvre de toilettes sèches jusqu'à l'évacuation des matières (en faisant appel à un prestataire si besoin). D'où l'importance d'une bonne information et d'une bonne coordination avec toutes les personnes qui font le festival (montage, communication, signalétique...).

Le ou la prestataire

La structure qui loue les toilettes sèches (entreprise, association...) : son rôle est d'aider l'organisatrice d'évènement à mettre en œuvre les toilettes sèches. Différentes prestations, donc différents tarifs, sont possibles : de la simple location de matériel à la prestation clé en main comprenant gestion et animation pendant l'évènement. Il faut bien s'accorder avec elle sur les missions prévues et notamment sur l'évacuation des matières en fin d'évènement.

La filière de traitement des matières

La filière de traitement des matières : là aussi plusieurs solutions possibles donc plusieurs interlocutrices possibles : unité de méthanisation, composteur ou plate-forme de déchets verts, exploitation agricole, et en dernier recours station d'épuration (pour de petits volumes). Son rôle est de récupérer ou de réceptionner les matières issues des toilettes sèches de l'évènement, pour les transformer en compost ou en engrais pour le sol. C'est la structure qui imposera son cahier des charges.

Les usagers et usagères

Les usager·es des toilettes sèches (festivalier·es, participant·es, bénévoles, artistes...) : aucun boulevercement pour elleux car les toilettes sèches sont très simples d'utilisation ! Deux consignes à leur transmettre néanmoins : mettre de la sciure à chaque fois et ne mettre aucun objet autre que le papier toilette.

○ Etape 1 : Réfléchir et prévoir

Identifier le besoin

- Le besoin en toilettes sèches est-il réel ?
- Quels sont les infrastructures ou autres équipements sanitaires à proximité ?
- Y a-t-il une filière de traitement adaptée à proximité ?
- Combien de personnes sont accueillies sur l'évènement ?
- Combien mangent et boivent sur place, combien campent ?
- Le public est-il plutôt familial, jeune, très festif ?
- Les toilettes seront-elles utilisées la nuit ?

Budgéter

Les toilettes sèches ne coûtent pas forcément plus chères et quand bien même elles le seraient, l'économie d'eau et l'impact moindre sur l'environnement justifient l'éventuel surcoût.

Dimensionner

Prévoir un nombre suffisant de cabines pour l'évènement, les répartir de façon à éviter des files d'attente trop longues.

Le Réseau d'assainissement écologique recommande de prévoir à minima, par tranche de 1 000 personnes : 2 à 6 urinoirs, 2 à 4 cabines, et 1 cabine pour personne à mobilité réduite.

Des préconisations à adapter en fonction de la demande, de la configuration du lieu, des horaires...

Autres indicateurs montrant que le nombre de toilettes est insuffisant : les retours et commentaires des festivalier-es sur le sujet, et le nombre de festivalier-es préférant « aller aux toilettes n'importe où » plutôt que de faire la queue pour les espaces dédiés.

Pour effectuer un comparatif de prix avec d'autres types de toilettes, veiller à bien prendre en compte tous les frais annexes (facture d'eau, achat de produit de nettoyage, livraison, moyens humains...)

○ Etape 2 : trouver des toilettes sèches

Faire appel à un prestataire

C'est la solution conseillée pour la 1ère année de mise en place (et les années suivantes si l'on n'a pas les moyens de gérer soi-même de A à Z). Cela facilite les recherches, fait gagner du temps et surtout garantit un service de qualité, des connaissances et un professionnalisme qui permettront de proposer des toilettes sèches fonctionnelles pendant tout l'évènement. Une solution clé en main qui justifie son coût.

Prendre contact avec un ou plusieurs prestataires de toilettes sèches pour en savoir plus sur les services proposés. S'assurer du sérieux de la prestation et en particulier du devenir des matières à l'issue de l'évènement. Ne pas hésiter à demander à voir le type d'installation proposée (cabine, montage, facilité d'utilisation, organisation des vidages...).

En louer et gérer soi-même

Outre les prestataires, on peut louer des toilettes auprès d'autres organisateurices ou associations (orienter son choix en fonction de la distance). Pour alimenter les recherches, le RAE, réseau d'assainissement écologique, compte près de 40 membres dans toute la France.

En construire

Pourquoi pas, quand on a l'âme d'un bricoleur et si on en a l'utilité plusieurs fois par an. Dans ce cas, on a le choix du format (urinoirs, cabines, caravane...), des matières (bois, plastique, bâche, matériaux de récupération...) et de la praticité (facile à monter/démonter, facile à transporter...).

Penser à construire également une ou des cabine(s) pour personnes à mobilité réduite (c'est obligatoire) en veillant à bien respecter les normes d'accessibilité liées au handicap, notamment : un espace de plain-pied, une entrée de 80 cm de large minimum, une aire de rotation de 150 cm de diamètre minimum, et une barre d'appui obligatoire.

Attention, cela induit d'organiser soi-même l'information, la gestion et le nettoyage des toilettes pendant l'évènement, ainsi que l'évacuation des matières jusqu'à la filière de traitement. Or il n'est pas toujours facile de trouver des bénévoles sur cette mission (Ne pas hésiter à salarier des personnes si nécessaire).

○ Etape 3 : installer les toilettes sur site

Localisation et équipement

- La localisation des toilettes a son importance : pas trop éloignée du cœur de l'évènement, mais pas centrale non plus pour faciliter la logistique et les vidages. Il peut être bien d'installer des toilettes dans différents endroits stratégiques, afin de réduire les files d'attente.
- Attention à : bien éclairer vos toilettes pour en faire un lieu sécurisant et créer des flux de circulation clairs (entrée, sortie, urinoirs, toilettes, assises). Lors des périodes de fortes affluences, entre les concerts notamment, il est préférable d'avoir une équipe de personnes pour gérer et optimiser les flux de personnes.
- A l'arrière, il faut prévoir une zone de stockage des matières des toilettes sèches : benne, remorque ou autres récipients pour stocker les matières résiduelles en attendant leur évacuation. Cette zone de stockage ne doit pas être accessible au public. Les récipients de stockage doivent absolument être étanches (pas d'écoulements en dessous) et doivent permettre un minimum d'aération des matières (sinon risque de fermentation). Pour réduire au maximum les odeurs, une couche de copeaux de bois supplémentaire au-dessus suffit.
- À l'intérieur de chaque cabine, proposer du papier toilette, des protections périodiques et prévoir impérativement une poubelle.
- Prévoir un lave-mains avec eau et savon à proximité immédiate des toilettes.

LES TOILETTES NON-GENRÉES

Réfléchir à la mise en place de toilettes sèches, c'est aussi l'occasion de repenser ces espaces au regard des violences qu'elles peuvent engendrer. Les toilettes sont des espaces à risque en matière de violences sexistes et sexuelles (VSS) et doivent être pris en compte dans le protocole de lutte contre les VSS du festival. Par ailleurs, les personnes trans et non-binaires peuvent y subir des violences transphobes. Il existe des solutions telles que la file d'attente commune (au lieu des files d'attentes genrées) ou encore la mise en place de toilettes neutres/non-genrées. Pour aller plus loin : guide « Construire son protocole de lutte contre les VSS », ressource « Rendre son évènement plus inclusif pour les personnes trans ».

Dans les festivals on observe une pratique courante : des personnes (principalement des hommes) urinent en dehors des espaces dédiés. Une réflexion peut aussi être menée sur l'éducation des festivalier-es concernant le respect des espaces communs : signalétique dans les urinoirs mais également dans les autres espaces (bar...), sur les grilles, etc.

Schéma-type d'installation

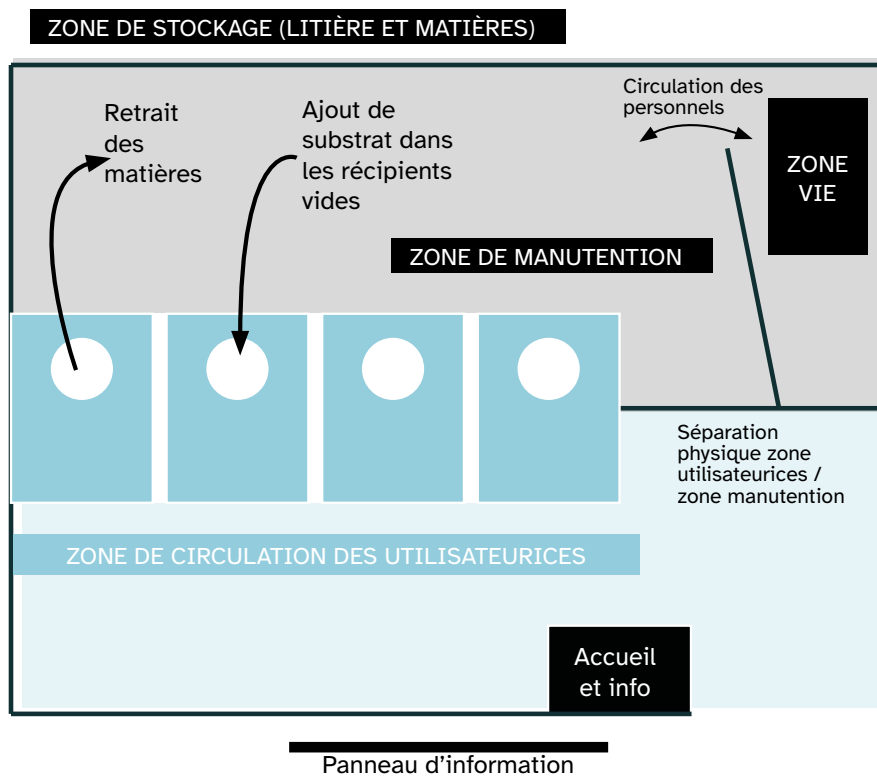


Schéma à adapter en fonction de la configuration de l'événement.

Les urinoirs

Installer des urinoirs debout et accroupis permet de désencombrer et donc réduire l'attente aux cabines.

Les personnes urinant assises prennent plus de temps aux toilettes que les personnes urinant debout. Cependant elles ont souvent moins de cabines et urinoirs mise à leur disposition. Des moyens doivent pouvoir être mis en place afin de réduire ces inégalités structurelles. Les urinoirs accroupis sont donc une bonne solution aussi pour réduire l'inégalité temps d'attente aux toilettes.

Pour accompagner la pratique, lors des premières mises en place d'urinoirs accroupis, il est conseillé d'avoir une équipe de personnes expliquant le principe.

Les urinoirs permettent également une gestion de l'urine pure. À noter qu'il n'y a pas de filière de traitement pour l'urine pure, elle est envoyée en station d'épuration. Il faut pour cela faire appel à une société de pompage.

Nous utilisons le terme « urinoir accroupis » plutôt « qu'urinoir féminin » : il est plus inclusif car il fait référence à la position du corps plutôt qu'au genre de la personne.

Le pisse-debout est un accessoire, généralement de forme conique, qui se place entre les jambes au moment d'uriner.

Vendu sur certains festivals comme produit hygiénique ou « coupe file », il n'est pas une solution en soi. Un produit individuel et qui ne doit pas être partagé ne permet pas de répondre au besoin. Il est important de privilégier des solutions collectives (urinoirs, toilettes assises).

○ **Étape 4 : informer**

Il faut prévoir d'informer les usager-es, en amont et pendant l'évènement, de l'existence et du fonctionnement des toilettes sèches. À l'entrée des toilettes sèches, expliquer ou mettre un panneau explicatif sur le principe des toilettes sèches. Ne pas lésiner sur la communication orale : une personne qui explique est toujours plus percutante qu'un panneau explicatif !

Les consignes importantes

- Prendre un bol ou gobelet de sciure avant d'aller dans une cabine.
- Les produits à ne pas jeter : serviettes, tampons, couches, mégots, médicaments, gants en plastique.

Cette information sur les objets indésirables est indispensable si l'on veut garantir le bon fonctionnement du dispositif et la satisfaction de la structure qui récupérera les matières.

○ **Étape 5 : gérer**

En fonction de l'affluence, faire le tour des toilettes sèches : vider les récipients dès qu'ils sont remplis à la moitié ou aux trois-quarts (attention au poids, un bac trop rempli entraîne rapidement des catastrophes !), vider les poubelles, nettoyer les cabines, remettre du papier et vérifier que les informations soient toujours visibles. Si cette mission est effectuée par des bénévoles, privilégier les binômes et faire tourner les équipes le plus souvent possible mais en garantissant une continuité dans la gestion.

Points de vigilance

Quelques précautions simples permettent de prévenir les risques liés au maniement des toilettes sèches :

- Utilisation de pelles.
- Pour chaque personne : port de gants, de bottes, et d'un masque.
- Sécurité en termes de manutention (port des seaux ou récipients = port de charges assez lourdes).

Si l'équipe est bénévole, bien la former sur la vidange des bacs : faire attention de toujours verser du même côté.

○ **Étape 6 : la filière de traitement**

L'objectif est d'aboutir à un retour au sol des matières issues des toilettes sèches sans que cela ait d'impact négatif sur l'environnement. Au contraire, les matières doivent pouvoir nourrir les sols.

Anticiper la filière de traitement ! Sans filière, il est impossible de mettre en place des toilettes sèches car on ne peut jeter les matières qui en sont issues aux ordures ménagères ou dans les égouts.

Les solutions possibles

- Le service assainissement de la collectivité : existe-t-il une structure retraitant les boues d'épuration locales par compostage ou épandage ?
- Le service déchets ou le service des espaces verts ou parcs et jardins : sont-ils prêts à recevoir ces matières ? Ont-ils les moyens de les gérer facilement (aire de stockage, maturation suffisante) ?
- Un-e exploitant-e agricole intéressé-e pour incorporer les matières de vos toilettes sèches à son fumier avant épandage ?
- Une société privée de nettoyage ou de traitement des déchets peut-elle venir chercher les matières sur site ? À quelles conditions et à quel prix ?
- Un compostage sur le site de l'évènement est-il envisageable ?

La première solution (boues d'épuration) est à privilégier car elle garantit un suivi, une hygiénisation et un respect du cadre réglementaire contrairement aux autres solutions. Malheureusement, certaines structures de traitement sont réticentes à recevoir les faibles volumes de matières des festivals.

- Dans tous les cas, il importe de prouver à ces interlocuteurs que la gestion des toilettes sèches est maîtrisée et que leurs attentes sont prises en compte (ex : séparation des urines, quantité de sciure, moyen de stockage, date d'évacuation des matières...).
- Pour les cas de compostage, il faut une solution qui permette de justifier une montée en température suffisante, sur une durée assez longue, pour garantir l'élimination de la quasi-totalité des germes pathogènes potentiellement présents.
- Rappel : veiller à enlever tout objet indésirable au moment des vidages. Un seul objet indésirable dans les litières pourrait justifier un refus de reprise aux yeux de repreneuses parfois déjà réticent-es à accepter les matières issues de festivals (crainte par rapport au grand nombre d'utilisatrices, à la présence de drogues, etc.)
- Le transport des matières issues des toilettes sèches doit s'effectuer dans des cuves étanches et fermées. Si le volume excède 500 kg, il est obligatoire de faire une déclaration de transport de déchets non-dangereux auprès de la préfecture.

○ Évaluer l'action

Les indicateurs

- Économies d'eau par rapport à des toilettes raccordées.
- Valorisation des matières.
- Satisfaction des usager-es.

Points de vigilance

- Nombre de passages aux toilettes.
- Volume des matières récoltées et valorisées (Retours de la filière de traitement).
- Retours des usager-es (Confort, propreté, attente...).

○ Ressources

Réseau de l'assainissement écologique (RAE) Intestinale : collectif d'associations, de bureaux d'études, d'artisan-es, d'entreprises et de particulier-es, actifs dans la promotion et la mise en œuvre de systèmes d'assainissement écologique. <https://www.rae-intestinale.fr/>

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

L'ADEME est une structure ressource dans le domaine de l'environnement et peut apporter des aides financières. <https://www.ademe.fr/>

Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : le SPANC est un service public local chargé de conseiller et accompagner les particulier-es dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif, et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Le découpage territorial des SPANC étant différent de celui des intercommunalités, s'adresser à la mairie ou à la communauté de communes ou d'agglomération pour savoir de quel SPANC le festival dépend et obtenir ses coordonnées.